



Modification du nom patronymique

Par bernard26000

Bonjour à tous et toutes

J'ai 65 ans, et la sécurité sociale m'avertit que mon nom patronymique est modifié...

Je plante le décor :

Je suis né en Algérie, je suis de nationalité française et j'ai un nom d'origine flamande ça commence déjà à être tordu

La modification même si elle ne concerne qu'un tiret, à savoir que mon nom depuis 65 ans est VAN XXXXXX et devient VAN-XXXXXX, ça peut être lourd de conséquence... Je précise que la modification est faite à l'état civil de Nantes

J'ai demandé la copie originale de mon acte de naissance, le nom de mon père comporte le tiret mais pas le mien ... en ce qui me concerne lequel est le bon ?

Les incidences sont lourdes si le tiret devient la normalité, en dehors de tous mes documents administratifs, permis, CNI etc, j'ai 4 enfants et 10 petits enfants qui ont mon nom d'origine....

J'ai entrepris de saisir le procureur de la république de Nantes, mais j'aimerais être rassuré.

Si l'un ou l'une d'entre vous peut me renseigner j'en serai très reconnaissant.

Merci à vous